

Sujet N°3 – Expression écrite Exprimer des ses convictions religieuses dans l'espace public, est-ce légitime ? « Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (Évangile de Matthieu 28,19). Après sa Résurrection, Jésus envoie ses disciples évangéliser le monde. Cette invitation est-elle compatible avec la vie dans une démocratie laïque ? **Exprimer ses convictions religieuses dans l'espace public, est-ce légitime ?**

Introduction

Dans l'espace public, les voix se croisent, s'interpellent, s'affrontent parfois. Convictions politiques, revendications sociales, aspirations personnelles y trouvent librement place. Mais dès lors qu'une parole religieuse s'y fait entendre, le malaise surgit : est-elle de trop ? À l'heure où la laïcité est souvent comprise comme un silence imposé au religieux, exprimer sa foi hors de la sphère privée semble relever d'une transgression. Et pourtant, au cœur du christianisme résonne un appel qui refuse l'enfermement : « Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28,19).

Dès lors, une tension apparaît : comment concilier cette mission d'annonce avec les exigences d'une démocratie laïque ? Exprimer ses convictions religieuses dans l'espace public est-il un droit légitime, une responsabilité spirituelle, ou un risque pour le vivre-ensemble ? C'est à l'exploration de cette tension, entre foi confessée et laïcité démocratique, que cette réflexion se propose de répondre.

I. Une légitimité fondée théologiquement : la foi comme Parole faite chair

La foi chrétienne n'est pas une idée abstraite mais une Parole faite chair. Le mystère de l'Incarnation constitue le cœur de la foi chrétienne : « *Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous* » (Jn 1,14). Dieu entre dans le monde, adopte une condition humaine, parle publiquement, enseigne sur les places et sur les chemins. De la même façon, la Révélation n'est pas confinée à la sphère privée : son expression s'inscrit dans la continuité même du mode d'action de Jésus. On attribue à Saint Irénée la puissante formule « La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant ». Or, un homme vivant ne peut être un homme bâillonné. L'expression publique de la foi est donc cohérente avec la dynamique interne du christianisme.

Par ailleurs, la foi chrétienne repose sur la Parole (Logos), qui appelle nécessairement à être annoncée. Croire n'est pas seulement adhérer intérieurement à une vérité, mais répondre à un appel qui engage toute l'existence. Comme le rappelle saint Paul : « Si j'annonce l'Évangile, ce n'est pas pour moi un sujet de gloire, car la nécessité m'en est imposée, et malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile! » . Le témoignage public est en ce sens une dimension constitutive de la foi.

Enfin, la théologie chrétienne invite à penser la foi non comme un discours concurrent dans l'espace public, mais comme une contribution au bien commun. Les convictions religieuses peuvent nourrir la réflexion éthique, sociale et anthropologique, en proposant une vision de la dignité humaine, de la charité ou encore de la justice. Dans cette perspective, l'Église n'est pas une communauté de repli, mais une communauté envoyée. Le pape François le souligne avec force dans *La joie de l'Évangile* : « L'Église en sortie est l'unique Église possible ». L'Église n'existe pas pour elle-même, mais pour le monde : pour l'éclairer, le nourrir et l'orienter.

Ainsi, du point de vue théologique, exprimer ses convictions religieuses dans l'espace public apparaît cohérent avec l'essence même de la foi chrétienne, qui se comprend comme une foi incarnée et missionnaire au service de l'Humanité.

II. Une légitimité anthropologique et sociale : l'expression des convictions religieuses comme moyen de donner du sens à l'existence

Au-delà de sa dimension strictement théologique, l'expression des convictions religieuses dans l'espace public trouve une légitimité profonde dans l'anthropologie. Dès lors que l'homme prend conscience de lui-même, il cherche à comprendre ce qu'il est et d'où il vient. Cette quête de sens, inhérente à l'existence humaine, s'accomplit pleinement par le recours à la religion. Limiter la possibilité d'exprimer sa foi, c'est occulter cette quête essentielle de l'être humain. La religion est un moyen pour l'Homme de poser des mots et trouver des réponses sur les questionnements multiples autour de son existence.

Par ailleurs, l'homme est un être relationnel. Il se construit dans le dialogue avec autrui et par la reconnaissance mutuelle. Or, la foi façonne les choix, les valeurs et les engagements de celui qui croit. Demander au croyant de taire ses convictions religieuses dans l'espace public, c'est lui imposer une forme de fragmentation intérieure, l'obligeant à dissocier ce qu'il croit de ce qu'il vit. Une telle séparation est contraire à l'unité de la personne humaine, appelée à une cohérence entre parole, pensée et action.

Notre société est, par ailleurs, une mosaïque de cultures, de croyances et d'aspirations. L'espace public ne peut pas être une zone de neutralité : elle est un lieu de rencontre et d'échange. La société ne se construit pas dans l'écrasement des voix mais précisément dans cette diversité des croyances et des opinions. Quand on permet à chacun d'exprimer sa foi, on l'enrichit, on l'élargit, on l'approfondit.

Penser que la laïcité impose le silence religieux est un leurre : la laïcité est avant tout une protection. Elle protège la liberté de croire et de ne pas croire et garantit que l'État ne favorise ni ne discrimine aucune croyance. Exprimer ses convictions dans l'espace public, loin de menacer le vivre-ensemble, c'est faire partie de ce grand concert humain où toutes les voix ont droit de cité.

III. Une légitimité eschatologique : témoigner, c'est espérer ensemble

Enfin, l'expression des convictions religieuses dans l'espace public trouve une légitimité ultime dans sa dimension eschatologique. La foi chrétienne ne se limite pas à une morale ou à une identité culturelle : elle est avant tout l'annonce d'une promesse. En ce sens, témoigner publiquement de sa foi, c'est ainsi offrir à la collectivité une espérance. L'eschatologie chrétienne affirme que l'histoire humaine n'est pas close sur elle-même, que l'Homme est promis à la vie. Dans cette perspective, le témoignage chrétien n'est pas une fuite hors du monde, mais un engagement dans le monde, éclairé par l'attente du Royaume de Dieu. Exprimer sa foi publiquement, c'est donc rappeler que l'histoire humaine est porteuse d'un sens qui dépasse les seules logiques économiques, politiques ou techniques.

Témoigner dans l'espace public, ce n'est pas seulement transmettre un contenu doctrinal : c'est rendre visible l'espérance. L'espérance chrétienne n'est pas une abstraction mais une force qui fait vivre, qui relève, qui crée des ponts dans un monde fracturé. Je crois que la jeunesse a ici un rôle singulier à jouer. Elle ne témoigne pas pour imposer une norme, mais pour ouvrir un horizon. Bernanos disait avec justesse : « Hélas ! C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le reste du monde à la température normale. Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents ».

Soyons cette fièvre. Car la jeunesse n'est pas froide : elle est incandescente. Elle cherche des absolus, des engagements forts, un sens plus grand que le confort, plus fort que la peur. Ce grain d'audace, de folie peut-être.

Nous sommes appelés à être ces semeurs d'espérance dont le monde a tant besoin. La jeunesse porte un feu que le monde attend, et la foi répond à cela.

Quand nous parlons de Dieu en public, quand nous témoignons dans notre entourage, nos universités, nos villes, nous ne partageons pas notre opinion. Nous redonnons de l'air à une société qui étouffe. Réintroduire l'espérance dans l'équation humaine, voilà le véritable enjeu.

Conclusion

L'expression des convictions religieuses dans l'espace public n'est pas une simple tolérance juridique, ni un caprice identitaire. Alors oui, mille fois oui : exprimer ses convictions religieuses dans l'espace public est légitime. Mais ce n'est pas seulement légitime.

C'est nécessaire.

C'est vital.

C'est organique.

Nous sommes la génération qui peut remettre le feu là où la cendre recouvre tout.

Nous sommes la génération qui peut réveiller, relever, rallumer.

Parce que le monde meurt. Il subit. Il pleure. Il s'éteint. Il se vide.

Et la foi remplit.

Notre foi ne s'impose pas, elle se propose. Elle se propose par sa transcendance, son mystère, par la joie qu'elle procure, par nos regards clairs et nos visages qui s'illuminent lorsque nous témoignons. J'irais même jusqu'à dire que ne pas témoigner serait égoïste. La foi chrétienne est intrinsèquement kérygmatisée : elle se reçoit pour être annoncée, elle se vit pour être transmise. Dès lors, prétendre cantonner la foi à l'espace privé reviendrait à trahir sa dynamique fondatrice.

Finalement, au-delà de tous les arguments rationnels avancés dans ce papier, la foi est l'étincelle première de nos engagements, de nos rêves, de nos combats. Une foi silencieuse est une foi éteinte. Le Christ nous a confié une flamme qui n'attend qu'une chose : embraser le monde ; et comme le rappelle avec justesse le cardinal Lacroix : « Le Seigneur ne choisit pas des gens capables, il rend capables ceux qu'il choisit ». Alors osons. Allons-y. Non pour dominer, mais pour servir.

Maud Fernandez